

Compte-rendu de la réunion des représentants de proximité du 6 avril 2020

Présents :

Pour la direction : Isabelle Staes directrice régionale, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Laurent Disdier chef de centre, Jérôme Dalet responsable IMG,

Pour les représentants de Proximité : Sandrine Bort, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot, Rémy Dupont et Marc Civallero

Ce 6 avril nous avons tenu la réunion « classique » de l'instance de proximité Provence-Alpes-Vendargues, peu de questions à traiter puisqu'elles ont été posées chaque semaine dans le cadre des réunions exceptionnelles mises en place depuis le début du confinement.

L'occasion tout de même de faire le point sur quelques sujets .

Les Masques :

« Ils sont obligatoires en régie et pour les équipes de reportage et désormais ils sont très fortement conseillés pour tous les collaborateurs » nous explique la directrice

Pour mémoire reprenons les déclarations de la direction de ces dernières semaines au sujet des masques, extraites de nos comptes-rendus.

20 Mars

Les réponses données nous renvoient sur les gestes-barrières, ce mot en vogue qui permet de s'octroyer bonne conscience en nous disant que les gants sont contre-productifs et que les masques ne sont pas préconisés sauf en régie (pour l'heure en stock à Marseille nous avons 180 masques FFP2 et 15 masques FFP3). La direction rajoute que si un salarié réclame un masque (au mixage par exemple), pour le rassurer on le lui donnera.

27 Mars

« L'idée que tout le monde porte un masque c'est bien mais il n'y en a pas suffisamment » précise le docteur. *« Il faut absolument respecter les distances réglementaires lors des interviews, 1 m 50, si on les respecte plus besoins de masques »* rajoute la direction...et voilà la boucle est bouclée.

Mais que s'est-il passé pour que notre direction change de discours ? *« Nous appliquons les consignes données par le haut conseil à la santé publique »* argumente la direction.

Nous, nous avons la faiblesse de croire que ce changement de doctrine arrive en même temps que l'approvisionnement en masques. En résumé, pendant les semaines où il n'y avait pas de masques (l'existant étant réservé au personnel de santé...normal) le

discours c'était « *le masque n'est pas nécessaire* » et aujourd'hui avec l'arrivée de stocks importants « *le masque est... fortement conseillé* ».

Nous avons à plusieurs reprises soulevé cette absence du principe de précaution qui aurait dû amener la direction, à adapter l'activité de l'entreprise à cette réalité et protéger au maximum ses salariés, ce qui aurait eu pour conséquence de stopper toutes les activités pour lesquelles les masques étaient indispensables. Or les équipes de reportage ont été régulièrement confrontées à des personnes qui ne portaient pas de masque, sur site, mis à part en régie, aucun salarié n'a porté de masque et cela a duré trois semaines.

La direction, et là on parle de la direction nationale, a préféré jouer sur la corde sensible des salariés « *nous devons être présent sur le terrain et poursuivre nos missions de services publics* ». Les mêmes qui n'hésitent pas en temps normal à supprimer des centaines d'emplois et à s'asseoir sur les métiers se sont révélés d'ardeurs défenseurs du service public mais eux, nos décideurs...ils étaient tous en télétravail.

Cette mise au point étant faite revenons à notre réunion « *Dès que nous serons livrés, c'est imminent, nous serons en mesure de distribuer 2 masques par jour à chaque collaborateur, c'est le gardien qui les distribuera en fonction de l'inscription au planning* » nous a expliqué le chef de centre Laurent Disdier.

Dernière précision, il s'agit de masques chirurgicaux, nous vous rappelons que ce type de masque, pour être efficace, doit être porté par tout le monde, les masques FFP2 , plus protecteurs, eux, sont toujours réservés aux personnels de santé .

Pour conclure ce chapitre, pour les élus, les errements sur la gestion des masques est à mettre en corrélation avec l'absence de PCA, le Plan de Continuation de l'Activité, de l'entreprise. A ce jour la direction n'a toujours pas présenté aux instances son PCA, comme la loi lui en fait obligation.

Mise à jour du DUER :

On s'en serait bien passé mais un nouveau risque à fait son apparition dans le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques), obligatoirement mis à jour chaque année (la dernière fois en juin 2019), conjointement par la direction et les Représentants du Personnel.

Le DUER recense de manière exhaustive tous les risques auxquels sont exposés les salariés dans le cadre de l'exercice de leur(s) métier(s) dans l'entreprise et présente les moyens de prévention mis en place par celle-ci pour les protéger.

Dans la catégorie « risque lié aux agents biologiques » c'est à l'épidémie de Covid-19 à laquelle les salariés peuvent être exposés dans la mesure où France TV a pour obligation de poursuivre son activité pour informer, cultiver et distraire les téléspectateurs, selon sa mission de service public (voir plus haut).

La mise à jour a été faite de façon identique au niveau du Réseau France 3 suite aux

recommandations de la DSQVT (Direction de la santé et de la Qualité de Vie au Travail) de FTV.

En Provence-Alpes (et ailleurs, donc) : dans le bâtiment, en régie, pour la rédaction et le service antenne, le niveau de risque a été évalué à 20, c'est à dire au maximum possible (à titre de comparaison, les risques liés à la « grippe H1-N avait été évalué à 9,6 compte tenu - sans doute - d'une contagiosité moindre et d'une mortalité moins importante).

Concernant la fabrication des JT en régie et le mixage, la direction nous indique avoir pris les mesures de prévention suivantes :

- Communications FTV, consignes et sensibilisation des personnels
- Plan de Continuité d'Activité (PCA) avec limitation au strict minimum du nombre de collaborateurs sur site
- Mutualisation des journaux entre antennes
- Référentiel documentaire Covid-19 disponible sur Mon espace : fiches pratiques, guide collaborateur, FAQ
- Application des règles de distanciation (1m minimum) et des gestes barrière + Mise en place de parois de séparation entre les postes de travail
- Port de masque dans la mesure des disponibilités
- Mise à disposition généralisée de gel Hydro-alcoolique
- Lingettes désinfectantes à disposition des personnels pour nettoyage obligatoire des matériels partagés en début et fin de vacation
- Affichage renforcé des consignes
- Arrêt de l'activité des maquilleurs. Utilisation de trousse personnelle pour auto maquillage.

Concernant la rédaction, les mesures spécifiques sont :

- La réduction du nombre d'équipe de reportage

- Mutualisation des journaux entre antennes
- Application des consignes: fiche pratique reportage disponible dans Référentiel documentaire Covid-19 sur Mon espace,...
- Rappel régulier des consignes par les managers.

L'exposition au Covid 19 constitue également un risque psychosocial compte tenu de l'angoisse liée au risque de contamination et il est lui aussi évalué à 20. Pour prévenir ce risque, la direction a indiqué avoir pris les mesures suivantes :

- Communications FTV, sensibilisation des personnels.
- Fiches « travail à distance en période de confinement » disponible sur le site Mon espace Covid-19 : mon poste de travail, je garde le contact, hygiène et sédentarité, zen et serein.e, mes outils mes usages, ...
- Préconisation aux managers de maintenir les liens réguliers avec l'équipe par le biais de réunions formelles et informelles, Régulation managériale et régulation de l'activité.
- Renforcement des dispositifs d'accompagnement : lignes d'écoute psychologue du travail, assistants sociaux, ...
- Communication de conseils sur le management à distance (lettre et sphère managériale, ...)
- Support informatique accru pour la mise en place des outils informatiques sur le VPN

A noter que le risque n'apparaît pas dans les unités de travail extérieures, tous les tournages en dehors du site Chantot ayant été interrompus. Ce qui obligera à une nouvelle mise à jour lorsque le confinement sera levé, sans doute partiellement et progressivement et que les tournages pourront eux aussi reprendre, avec les précautions et les mesures de prévention d'usage, dont nul ne peut préjuger aujourd'hui.

Aucune communication cependant de la Fabrique, et pour cause le seul et unique APS de tout le Centre Sud est toujours en arrêt maladie. Néanmoins, le personnel de la Fabrique qui travaille encore dans le Centre Sud le fait de chez lui, en télétravail.

Dès le début de cette crise, les Représentants de Proximité ont alerté sur le besoin de mise à jour de ce document officiel obligatoire. Nous sommes contents de voir que nos préoccupations étaient justes et fondées.

Le document a été mis à jour à la date du 2 avril 2020.

Salarié(e)s Météo :

Lors du dernier compte-rendu, nous relevions l'exploit technique grâce auquel la plupart des monteuses avaient vu leur poste transformé en station de montage à distance. Cette fois, l'inquiétude des RP s'est portée sur un poste qui apparaissait pourtant facile à transposer en télétravail : la météo.

Hormis l'enjeu qui nous est annoncé comme relativement faible, dans la mesure où il n'implique qu'une personne par jour, la direction nous a avoué que les réflexions étaient toujours en cours pour une solution en télétravail. Alors que beaucoup d'antennes ont réussi, Provence-Alpes semble rencontrer un écueil : l'enregistrement de la voix. *« Il faut trouver de quoi enregistrer, acheter un micro et surtout former le personnel. Je vous rappelle que la météo utilise toujours le mixage pour enregistrer les voix »*. Honteux, utiliser une salle de mixage pour enregistrer une voix !

La « météo » s'est vue supprimer les présentateurs/trices de l'écran, d'ici à ce qu'au sortir de cette crise sanitaire les voix disparaissent, histoire de simplifier les choses à venir, il n'y a qu'un pas.

En bref :

Gel hydroalcoolique : les flacons distribués par la direction sont-ils fiables ? sont-ils virucide ? Ces flacons ne présentant aucune indication de composition, beaucoup se sont interrogés . Ils ont bien fait car la direction est en train de vérifier, il semblerait que nous nous soyons fournis pour tout le réseau chez un pharmacien parisien, autorisé à en fabriquer. Pour l'heure, pour les gros flacons la réponse est oui en revanche on attend toujours la réponse pour les petits, vous savez, ceux que la direction nous a distribués pour partir en reportage.

Bureau d'Avignon : très compliqué de faire nettoyer ce bureau installé au sein d'un immeuble appartenant au conseil général. Tous les bureaux ont été fermés, la femme de ménage ne peut plus accéder, France 3 s'est chargé d'obtenir une nouvelle carte d'accès qui a été envoyée directement au domicile de la femme de ménage par la poste mais à la poste aussi les salariés sont beaucoup moins nombreux donc...la suite au prochain épisode.

Prochaine réunion vendredi 10 avril à 13h. Envoyez-nous vos questions et n'hésitez pas à contacter un des sept élus de proximité

Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Philippe Perrot, Sébastien Lebailly, Rémy Dupont et Marc Civallero